

Le **contrôle parental** sous **Windows Vista**

(système d'exploitation de l'ordinateur Ordi6o)



Premier partenaire de votre réussite



Les éléments repris ici sont extraits de l'aide que vous trouverez dans : Menu Démarrer «Panneau de configuration» Contrôle parental.

A noter

Aujourd'hui, tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) proposent un logiciel de contrôle parental gratuit. Utilisez-le.

Ils vous proposent des listes blanches et noires constituées auxquelles vous pourrez ajouter des sites internet ou en supprimer.

Vous disposez d'une aide pour le mettre en place auprès de votre FAI ou de Net Ecoute Famille.

Qu'est-ce qu'un compte d'utilisateur ?

Un compte d'utilisateur est un ensemble d'informations précisant les fichiers et les dossiers auxquels vous pouvez accéder, les modifications que vous pouvez effectuer sur l'ordinateur ainsi que vos préférences personnelles, telles que l'arrière-plan du Bureau ou le thème de couleurs.

Qu'est-ce qu'un compte administrateur ?

Un compte d'administrateur est un compte d'utilisateur qui permet d'effectuer des modifications affectant d'autres utilisateurs. Les administrateurs peuvent modifier des paramètres de sécurité, installer des logiciels et des matériels, et accéder à tous les fichiers de l'ordinateur. Ils sont également habilités à modifier d'autres comptes d'utilisateurs.

Vous pouvez utiliser le contrôle parental pour gérer la façon dont vos enfants utilisent l'ordinateur et limiter, par exemple, l'accès à Internet, limiter les heures auxquelles ils peuvent se connecter à votre ordinateur, contrôler les jeux auxquels ils peuvent jouer et les programmes qu'ils peuvent exécuter.

Le contrôle parental

Afin que vous puissiez filtrer comme bon vous semble la navigation de votre enfant sur internet, un outil de contrôle parental est à votre disposition sous Windows Vista. Cette « cyber-nounou » bloquera les contenus web jugés indésirables ou malveillants.

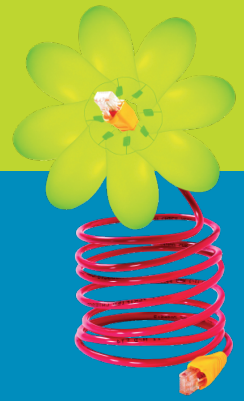
Comment configurer le contrôle parental

Lorsque le contrôle parental bloque l'accès à une page internet ou un jeu, un message s'affiche et indique que la page ou le programme a été bloqué. Votre enfant peut cliquer sur un lien dans le message pour demander l'autorisation d'y accéder. Vous pouvez autoriser l'accès en entrant les informations relatives à votre compte.

Avant de commencer, assurez-vous que chaque enfant auquel s'applique le contrôle parental possède un compte d'utilisateur standard car le contrôle parental ne peut être appliqué que dans ce cas. Pour configurer le contrôle parental pour votre enfant, vous devez posséder un compte d'utilisateur de niveau Administrateur.

Pour activer le contrôle parental pour un compte d'utilisateur standard

1. Cliquez pour ouvrir Contrôle parental. Si vous êtes invité à fournir un mot de passe « Administrateur » ou une confirmation, vous devez créer le mot de passe en remplissant les champs qui apparaissent à l'écran, ou bien le confirmer si vous l'avez déjà créé.
2. Sélectionnez le compte d'utilisateur standard pour lequel configurer le contrôle parental.
3. Sous Contrôle parental, cliquez sur Activé.
4. Une fois que vous avez activé le contrôle parental pour le compte d'utilisateur standard de votre enfant, vous pouvez définir ce que vous voulez contrôler.



Les restrictions d'accès :

- Vous pouvez restreindre **les sites internet** que les enfants peuvent visiter et vous assurer ainsi qu'ils visitent uniquement des sites qui conviennent à leur âge, indiquer si vous autorisez les téléchargements de fichiers et configurer le contenu que les filtres doivent bloquer ou autoriser. Vous pouvez également bloquer ou autoriser des sites internet spécifiques.
- **Les jeux.** Vous pouvez contrôler l'accès aux jeux, choisir des catégories, des types de contenu à bloquer et décider si vous souhaitez autoriser ou bloquer des jeux non évalués ou spécifiques.
- **Les autorisations ou les blocages de programmes spécifiques.** Vous pouvez empêcher les enfants d'exécuter des programmes que vous ne souhaitez pas qu'ils utilisent.

La gestion du temps :

Dans la rubrique *gestion du temps*, il est possible de régler des plages horaires de connexion des sessions d'utilisation de l'ordinateur. L'enfant ne peut avoir accès à l'ordinateur que dans les plages autorisées par ses parents.

Explication.

Vous pouvez **définir des limites horaires** pour contrôler quand les enfants sont autorisés à se connecter à l'ordinateur. Elles empêchent les enfants de se connecter pendant les heures spécifiées. S'ils sont déjà connectés, ils seront déconnectés automatiquement. Vous pouvez définir différentes heures de connexion chaque jour de la semaine.

Le rapport d'activité :

Avec Windows Vista, les parents ont la possibilité d'activer un rapport d'activité. Véritable historique, ce journal de bord permet **de suivre l'activité de votre enfant sur l'ordinateur**, de savoir précisément quels programmes ont été ouverts, quels sites ont été visités, le temps d'utilisation de l'ordinateur...

Comment ça marche ?

C'est simple : Sélectionner l'option *Activé* sous *Rapport d'activités*. Cliquez sur *Afficher les rapports d'activités* pour consulter le rapport correspondant au compte de l'enfant.

Voir les copies d'écran pages suivantes

Utile

pour limiter la durée d'utilisation de l'ordinateur

Voir les copies d'écran pages suivantes

Utile

pour suivre l'activité de votre enfant sur l'ordinateur

